Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20260605-CM260605_01-DE

SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER
SANT-TEGONEG LOGEGINER
DAL'H MAD ATAo !

CONSEIL MUNICIPAL
SAINT-THEGONNEC LOC-EGUINER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 5 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, légalement convoqué le vingt-deux mai 2026 par M. Stéphane LOZDOWSKI, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal de SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER.

Etaient présents : M. Stéphane LOZDOWSKI, M. Pierre-Antoine DEAL, Mme Marie-Noëlle COLLEC, M. Alain KIFFER, Mme Corinne ANDREO, Mme Arlette GEFFROY, M. Frédérick JACOB, Mme Anne-Claire DELMAS, Mme Séverine MESSAGER, Mme Marie LE BARS, M. Julien ROGNANT, Mme Sandrine LE FEUR, M. Ewen ROGER, M. Mathias MER, M. Yvon POULIQUEN, M. Patrick LE MERRER, Mme Gaëlle ZANEGUY.

Etaient absents : M. Régis MERAL (pouvoir à Julien ROGNANT), M. Patrick CLEMENT (pouvoir à Alain KIFFER), Mme Françoise DIROU (pouvoir à Pierre-Antoine DEAL), M. Sébastien NORMAND (pouvoir à Sandrine LE FEUR), M. Christophe DENIS (pouvoir à Marie LE BARS), Mme Angélique QUIVOURON (pouvoir à Frédérick JACOB), Mme Céline DARBOUX (pouvoir à Marie-Noëlle COLLEC), M. Sylvain LOISEL (pouvoir à Yvon POULIQUEN), Mme Sylvie SOVRANO-CHELLOUG (pouvoir à Patrick LE MERRER), Mme Viviane LE BIHAN (pouvoir à Gaëlle ZANEGUY).

Conseillers : En exercice : 27 Présents : 17 Votants : 27 Quorum : 14

Alain KIFFER a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste, CODE CM260605_01

Le conseil municipal s'est réuni en Mairie de Saint-Thégonnec le 5 juin à 18h30.

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 13 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire précise que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés et les deux membres les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin . Il s'agit de Mme

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20260605-CM260605_01-DE

Arlette GEFFROY, M. Yvon POULIQUEN, M. Ewen ROGER et M. Mathias MER. La présidence du bureau est assurée par les soins de M. le Maire.

b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées sont les suivantes :

La **liste "L'énergie du changement"** est composée par MM. Stéphane LOZDOWSKI, Marie-Noëlle COLLEC, Pierre-Antoine DEAL, Corinne ANDREO, Alain KIFFER, Arlette GEFFROY, Régis MERAL, Marie LE BARS, Ewen ROGER, Françoise DIROU, Frédérick JACOB, Séverine MESSAGER, Christophe DENIS, Anne-Claire DELMAS, Mathias MER, Angélique QUIVOURON, Julien ROGNANT, Céline DARBOUX, Sébastien NORMAND;

La **liste "St Thé-Loc, A l'écoute de chacun, engagés pour tous"** est composée par MM. Yvon POULIQUEN, Viviane LE BIHAN, Sylvain LOISEL, Sylvie SOVRANO-CHELLOUG, Patrick LE MERRER.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

- liste "L'énergie du changement" : 21 voix
- liste "St Thé-Loc, A l'écoute de chacun, engagés pour tous": 6 voix

1re répartition (15 délégués)

Le quotient applicable est : 27/15 = 1,8

La **liste "L'énergie du changement"** obtient : 12 sièges
La **liste "St Thé-Loc, A l'écoute de chacun, engagés pour tous"** obtient : 3 sièges

2ème répartition (5 suppléants)

Le quotient applicable est : 27/5 = 5,4

La **liste "L'énergie du changement"** obtient : 4 sièges
La **liste "St Thé-Loc, A l'écoute de chacun, engagés pour tous"** obtient : 1 siège

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20260605-CM260605_01-DE

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

Sont élus délégués :

Pour la liste "L'énergie du changement" : Stéphane LOZDOWSKI, Marie-Noëlle COLLEC, Pierre-Antoine DEAL, Corinne ANDREO, Alain KIFFER, Arlette GEFFROY, Régis MERAL, Marie LE BARS, Ewen ROGER, Françoise DIROU, Frédérick JACOB, Séverine MESSAGER,

Pour la liste "St Thé-Loc, A l'écoute de chacun, engagés pour tous" : Yvon POULIQUEN, Viviane LE BIHAN, Sylvain LOISEL

Sont élus suppléants :

Pour la liste "L'énergie du changement" : Christophe DENIS, Anne-Claire DELMAS, Mathias MER, Angélique QUIVOURON

Pour la liste "St Thé-Loc, A l'écoute de chacun, engagés pour tous" : Sylvie SOVRANO-CHELLOUG

Pour copie conforme au registre,

À Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, le 8 juin 2026

Le Maire, Stéphane LOZDOWSKI

Alain KIFFER, secrétaire de séance